

## Les victimes de la route

**Abbé Paul Tollet**

**Avenue Reine Astrid, 196**

**4900 Spa**

La commémoration du premier anniversaire du décès accidentel de deux jeunes Spadois (Sabrina, 18 ans et Philippe, 21 ans) roulant paisiblement dans leur petite voiture sur les hauteurs spadoises et littéralement écrabouillés par un camion, rassembla un nombre impressionnant de familles ayant connu la même épreuve, parfois il y a plus de dix ou quinze ans. Quel esprit de fraternité entre familles éplorées, marquées par la même peine, difficilement cicatrisable. Que d'yeux rougis par les larmes.

Les discours prononcés à cette occasion soulèvent les questions que voici :

Comme les bourgmestres ont le droit d'établir, en accord avec leur conseil communal, des mesures concernant l'obligation de fermer à telle heure précise (par exemple 2 heures du matin) les débits de boissons, pourquoi ne pas généraliser cette décision à tous les lieux de rassemblement nocturne, sur le territoire de

l'ensemble de la Région wallonne ? Est-ce si pénible d'entrer dans un dancing à 20 h 30 plutôt qu'à 22 heures ? Il est évidemment préférable de se trouver à son lieu de travail le lundi matin, plutôt qu'au funérarium.

Pourquoi les boissons fortement alcoolisées sont-elles encore permises dans les boîtes de nuit (difficile pour un septuagénaire de s'habituer à cette expression), alors qu'on connaît leur nocivité ?

Pourquoi fatiguer les oreilles des jeunes avec des musiques tonitruantes inutiles, alors qu'on s'efforce de réduire les décibels autour des aérodromes.

De grâce, pitié pour les jeunes, comme pour leurs parents anxieux deux nuits sur sept, chaque semaine.

Merci aux services du MET qui a entrepris avec une remarquable rapidité des travaux de construction de sens giratoire avec priorité de gauche, aux carrefours dangereux. Excellente initiative, ces plateaux de « coupe-vitesse » lorsqu'ils sont signalés à temps et établis aux endroits appropriés.

Ce lundi 16, la RTBF annonce laconiquement « ce week-end, 17 personnes ont perdu la vie lors d'un accident de la circulation ». Dix-huit

mots pour dix-sept tués. Les huit victimes de la catastrophe ferroviaire de Pécrot ont eu droit à des pages entières dans les journaux. Leurs familles respectives ont reçu une aide psychologique. Pourquoi pas aussi pour les familles des victimes des accidents de la route ? Des psychologues, parfois au chômage, rempliraient très bien cette fonction si utile.